

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 AOÛT 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue lundi le quinzième jour du mois d'août en l'an deux mille vingt-deux, au lieu habituel des séances dudit conseil, à 19:00 heures.

Présents : **LE MAIRE:**
Monsieur Stéphane Dion

LES CONSEILLERS (ÈRES) :
Mme Mylène Neault
Mme Mélanie Picard
M. Alex Papineau
Mme Carmen Demers
Mme Sophie Côté

Absent : M. Marc-Olivier Habel

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe : Madame Christiane Couture

Présence de 0 citoyen

1. Mot du Maire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal - Séance ordinaire du 04 juillet 2022
4. Période de déclarations et de questions du conseil municipal
5. Première période de questions du public et les questions reçues par courriel
6. Municipalité de Sainte-Croix
 - 6.1- Comptes à payer
 - 6.2- Soutien à la demande au Programme d'aide financière pour l'installation d'un système de gicleurs du Pavillon Joseph-Réhaume
 - 6.3- Demande d'adhésion au programme de réhabilitation de l'environnement
 - 6.4- Nomination de M. René Bergeron, chef d'équipe
 - Règlement n° 673-2022 concernant un règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPPP) aux fins d'abroger le règlement n° 668-2022
 - 6.5- Adoption
 - Projet de règlement n° 674-2022 relatif aux modalités de publication des avis publics
 - 6.6- Adoption
 - 6.7- Avis de motion
 - Projet de règlement n° 675-2022 concernant la tenue des séances du conseil municipal
 - 6.8- Adoption
 - 6.9- Avis de motion
7. Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
 - 7.1- Comptes à payer
 - 7.2- Engagement de M. Jean-Bastien Moquin, préposé à la maintenance centre et loisirs
8. Voirie
 - Réfection rue Hamel
 - 8.1. Décompte progressif n° 2 (9151-3010 Québec inc.)
 - 8.2. Honoraires professionnels n° 11 (Groupe Conseil CHG inc.)
 - 8.3. Honoraires professionnels n° 12 (Groupe Conseil CHG inc.)
 - Rang Saint-Charles
 - 8.4. Acceptation des travaux et paiement
 - Rapiécage mécanique des chemins et rangs
 - 8.5. Acceptation des travaux et paiement
 - Lignage des chemins et rangs
 - 8.6. Acceptation des travaux et paiement

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 AOÛT 2022

Sécurité dans les rues municipales

8.7. Contrat de gré à gré – Achat de deux feux de signalisation routière au DEL

9. Hygiène du milieu

Émissaires rues Barbin et Auger

9.1. Honoraires professionnels n° 3 (Groupe Conseil CHG inc.)

Assainissement des eaux usées

9.2. Honoraires professionnels n° 6 (WSP Canada inc.)

10. Aménagement/urbanisme/développement

Dérogation mineure

10.1. Dossier M. Michel Hamel, lot 6 407 232

10.2. Dossier M. Cédric Boulay et Mme Cynthia Paquet, lot 5 376 529

11. Varia

Centre de services scolaire des Navigateurs

11.1. Protocole d'entente – Modification à l'annexe 2

11.2. Zone de marche pour les élèves de l'école primaire La Mennais

Chambre de commerce de Lotbinière

11.3. Adhésion

Demande d'aide financière

11.4. URLS Chaudière-Appalaches

12. Deuxième période de questions du public et les questions reçues sur Facebook

Levée de l'assemblée

MOT DU MAIRE

Monsieur Stéphane Dion, maire, annonce une bonne nouvelle pour la sécurité des enfants de l'école primaire. Suite à la décision du Centre de services scolaire des Navigateurs après études et discussion de refuser la demande de modifier les zones considérées à risque dans notre municipalité concernant le transport scolaire, le conseil a décidé d'autoriser une exemption des frais aux familles qui seront assumés par la municipalité au coût de 250 \$ par enfant pour une trentaine d'enfant demeurant à l'Est et au Sud de l'intersection des rues Principale et Laurier.

Les parents doivent inscrire leur enfant directement avec le Centre de services scolaire des Navigateurs et les places vacantes sont limitées alors le maire vous invite à inscrire rapidement vos enfants pour pouvoir bénéficier du transport scolaire gratuit. Les parents recevront les informations nécessaires de la part de la municipalité et de l'école primaire dans les prochains jours.

199-2022

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL est proposé par Mylène Neault, appuyé par Mélanie Picard, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

200-2022

PROCÈS-VERBAL - SÉANCE ORDINAIRE DU 04 JUILLET 2022

IL est proposé par Alex Papineau, appuyé par Sophie Côté, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Sainte-Croix du 04 juillet 2022 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

PÉRIODE DE DÉCLARATIONS ET DE QUESTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mme Carmen Demers : Remerciement à tous les bénévoles et participants du Festithéâtre de Lotbinière. Elle remercie aussi les commanditaires et vous dit à l'an prochain pour la 3^e édition. Le pique-nique en blanc qui a eu lieu le 22 juillet dernier a été une réussite. Nous remercions M. Olivier Tay Gingras pour le concert d'orgue et Mme Angèle Guimont qui dirigeait la chorale.

M. Alex Papineau : Remerciement aux organisateurs du « Grand tour de vélo » qui s'est très bien déroulé.

Mme Mélanie Picard : Nouveau plan de publicité dans l'avis Municipal. Les entreprises et commerces peuvent dès maintenant publier leur offre de service, promotions, offre d'emploi, etc.. Communiquez avec Mme Karine Tessier, responsable des communications, pour plus d'information.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 AOÛT 2022

Mme Sophie Côté : Explication concernant la nouvelle façon de fonctionner pour le transport scolaire. Rappel de l'invitation « pique-nique famille » le 18 août prochain au parc Jean-Guy-Fournier. Rappel de l'invitation à la Fête des Voisins de la rue Lafleur le 20 août prochain. Nous sommes toujours à la recherche de brigadiers (ères) dès la rentrée scolaire.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC ET LES QUESTIONS REÇUES PAR COURRIEL

- Aucune question du public et par courriel.
- Information concernant le secteur à risque ou sera offert le transport scolaire gratuitement par la municipalité pour les écoliers du primaire.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

201-2022

COMPTES À PAYER

IL est proposé par Mélanie Picard, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

MUNICIPALITÉ

SALAIRES DE JUILLET 2022

SALAIRES BRUTS DU 26 JUIN AU 23 JUILLET 2022	ADMINISTRATION (DIRECTION, TRAVAUX PUBLICS, COMMUNICATIONS, URBANISME & LOISIRS)	30 901.56
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION, BRIGADIER(ÈRES), POMPIERS, MÂCHOIRE DE VIE, P/R, VOIRIE, RÉSEAU, URBANISME, CONCIERGERIE, CULTURE POLYVALENTE & BIBLIOTHÈQUE	38 781.92
	AVANTAGES SOCIAUX	12 020.27
	SOUS-TOTAL	81 703.75

INSTITUTIONS FINANCIÈRES DE JUILLET 2022

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	676.79
	TOTAL	82 380.54

COMPTES PAYÉS DE JUILLET 2022 – RATIFICATION

BANQUE NATIONALE DU CANADA (MASTERCARD)	3 199.27	
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	103.29	ESSENCE INCENDIE
270150690 BIENS NON DURABLE LOISIRS	2.58	ACHATS T/JEUX
270150690 BIENS NON DURABLE LOISIRS	54.99	ACHATS T/JEUX
270170959 PART. FIN. COMITE FETE ST-JEAN	977.60	ACHATS SAQ FÊTE NATIONALE 24 JUIN
270150670 PAPETERIE - LOISIRS	4.88	PAPETERIE T/JEUX
270170959 PART. FIN. COMITE FETE ST-JEAN	7.28	VERRES FÊTE NATIONALE 24 JUIN
270150670 PAPETERIE - LOISIRS	6.61	PAPETERIE T/JEUX
270150690 BIENS NON DURABLE LOISIRS	51.97	ACHATS T/JEUX
270170959 PART. FIN. COMITE FETE ST-JEAN	-344.35	CRÉDIT ACHATS SAQ FÊTE NATIONALE 24 JUIN
270170959 PART. FIN. COMITE FETE ST-JEAN	480.85	ACHATS SAQ FÊTE NATIONALE 24 JUIN
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	112.12	DIESEL KUBOTA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	200.00	ESSENCE SAVANA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	201.00	ESSENCE SAVANA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	164.47	ESSENCE SILVERADO
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	95.21	DIESEL KUBOTA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	112.31	ESSENCE SILVERADO
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	112.84	ESSENCE SILVERADO
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	91.43	DIESEL KUBOTA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	204.32	ESSENCE SAVANA
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	88.98	DIESEL KUBOTA
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	97.30	DIESEL KUBOTA
213000527 ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT-ADM	373.59	CARTOUCHE D'IMPRIMANTE
BC2 GROUPE CONSEIL INC.	2 100.59	
261000419 SERVICES PROFESSIONNELS AUTRES	2 100.59	SERVICE D'URBANISME DU 30-05 AU 30-06-2022
BIONEST	607.98	
261000419 SERVICES PROFESSIONNELS AUTRES	607.98	ENTRETIEN TERTIAIRE DE DÉSINFECTION (PAYÉ PAR CONTRIBUABLE)
BOITE GRAFIQ	220.75	
222000650 PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	220.75	MONTAGE GRAPHIQUE & IMPRESSION
BUOPRO CITATION INC.	318.31	
270150649 PIECES ET ACCESSOIRES - T.J.	51.73	ADAPTEUR PROJECTEUR T/JEUX
213000670 PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	240.78	CARTOUCHE D'IMPRIMANTE
213000670 PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	25.80	POCHETTES
C.A.U.C.A. SERVICE INDENDIE	500.14	
222000331 TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	500.14	FRAIS MODULE DE BASE DU 1-07 AU 30-09-2022
C.A.U.C.A. SERVICE PIRÉPONDANTS	303.53	
222000331 TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	303.53	FRAIS MODULE DE BASE DU 1-07 AU 30-09-2022
CAMPING LAC GEORGES	699.48	
270150447 ENTENTE & ACT. SPEC. - T/JEUX	699.48	ACTIVITÉ T/JEUX 8-7-2022
CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES	235.80	
5513880000 COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	235.80	REMISE JUIN 2022
CENTRE CULTUREL & SPORTIF DE	737.21	
5411200000 BANQUE - COMPTE GENERAL 2-20	737.21	PARTICIPATION MUNICIPALE 2022
COFFRAGE S.BLANCHET INC.	689.85	
232000521 ENTR. REPAR. - VOIRIE	689.85	RÉPARER BORDURE (RUES ERNEST-BOUIN ET PRINCIPALE)
COMPASS MINERALS CANADA CORP.	7 631.22	
241200635 USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	7 631.22	SEL POUR ADOUCISSEURS
DRE SUZANNE LECOMTE, M.V.	500.14	
229300451 GARDIENN - ANIMAUX DOMESTIQUES	500.14	ÉVALUATION ET RAPPORT D'ANGÉROSITÉ D'UN CHIEN (PAYÉ PAR CONTRIBUABLE)
ECO VERDURE	137.98	
270150522 ENTR. PARC J.G. FOURNIER	68.99	ENGRAIS JEUX D'EAU
270150522 ENTR. PARC J.G. FOURNIER	68.99	ENGRAIS PARC PLANCHE À ROULETTE
ÉCOLE DE DANSE MOVE	600.00	
270150447 ENTENTE & ACT. SPEC. - T/JEUX	600.00	ATELIERS GYMNASIQUE T/JEUX (7, 11 & 21 JUILLET 2022)

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 AOÛT 2022

ESCOUADE CANINE MRC 2017		2 786.77	
229300451	GARDIENN - ANIMAUX DOMESTIQUES	477.15	FRAIS ÉVALUATION CHIEN DANGEREUX (PAYÉ PAR CONTRIBUABLE)
229300451	GARDIENN - ANIMAUX DOMESTIQUES	2 309.62	ENTENTE SERVICES ANIMALIERS JUILLET À SEPTEMBRE 2022
EUROFINS ENVIRONEX		858.30	
241200411	ANALYSE DE L'EAU	93.13	ANALYSE D'EAU POTABLE
241400411	ANALYSE DES EAUX USÉES	113.26	ANALYSE DES EAUX USÉES
241200521	ENT. & REP. - USINE EAU POTABLE	32.19	ANALYSE D'EAU POTABLE
241200411	ANALYSE DE L'EAU	382.87	ANALYSE D'EAU POTABLE
241200411	ANALYSE DE L'EAU	213.85	ANALYSE D'EAU POTABLE
241200411	ANALYSE DE L'EAU	23.00	ANALYSE D'EAU POTABLE
EXCAVATION RAYMOND LEMAY & FILS		303.53	
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	303.53	TERRE À JARDIN
FLEURS DE LAURIER SENC.		128.21	
216000310	FRAIS DEPLACEMENT ET AUTRES	128.21	FLEURS DÉCÈS MARTIN DUCHESNE
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE		91.50	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	91.50	AVIS DE MUTATION
GLS DICOM EXPRESS		10.07	
241200322	FRET, MESSAGERIE - USINE D'EAU	10.07	TRANSPORT RÉACTIFS
GROUPE CASTONGUAY INC.		1 809.62	
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	373.67	CHANGER LUMIÈRES ÉCLAIRAGE TERRAIN SOCCER C
234000521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE URBAIN	488.64	INSTALLER PRISES NOUVEAU SYSTÈME HAUT-PARLEUR
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	368.82	RÉPARER LUMIÈRE (6485 RUE PRINCIPALE)
270120522	ENT. ET REP. - CENTRE COMM. R.	578.49	REMPLENER COUVERT INTERRUPTEUR PÉTANQUE
HOME HARDWARE		304.28	
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	15.48	ÉQUIERRES CABANE BASEBALL
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	21.24	DOUILLE & TIRE FOND
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	5.72	PINCEAUX
259000522	ENT ET REP/PAVILLON ET ABRI	68.95	BORDURE FINITION EXTÉRIEURE ABRI
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	37.99	BOULONS, ÉCROUS & RONDELLES POUR ENSEIGNE
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	34.47	PEINTURE MARQUAGE
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	14.80	MEULE POUR SABLER
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	20.68	CROCHET CHÂÎNE POUR KUBOTA
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	69.23	BORDURE CIMENT
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	15.72	DALLE POUR PAVILLON
HYDRO-QUEBEC		6 415.44	
234050681	ECLAIRAGE RURAL 786894-980212	48.66	SERVICE MI-AVRIL À MI-JUIN 2022
232000681	ELECTRICITE-GARAGE MUN. 786613	314.39	SERVICE MAI & JUIN 2022
270121681	ELECTRICITE ASCENSEUR 786977	91.85	SERVICE MAI & JUIN 2022
241400681	ELECTRICITE DEGRILLEUR 787041	423.00	SERVICE MAI & JUIN 2022
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	36.37	SERVICE MAI & JUIN 2022
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	21.76	SERVICE MAI & JUIN 2022
222000681	CHAUFFAGE - P. INCENDIE 787314	434.96	SERVICE MAI & JUIN 2022
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	28.23	SERVICE MAI & JUIN 2022
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	21.76	SERVICE MAI & JUIN 2022
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	916.46	SERVICE JUIN 2022
234050681	ECLAIRAGE RURAL 786894-980212	127.62	SERVICE JUIN 2022
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	23.31	SERVICE JUIN 2022
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	38.65	SERVICE JUIN 2022
241300681	ELECTRIC - P. STE-CROIX 786506	1 299.03	SERVICE MI-JUIN À MI-JUILLET 2022
270120681	ELECTRICITE - C/ COMM. 786415	625.21	SERVICE MI-JUIN À MI-JUILLET 2022
241200681	ELECTRICITE U/EAU POT. 786712	1 964.18	SERVICE MI-JUIN À MI-JUILLET 2022
JAVEL BOIS-FRANCS 2743-2865 QUÉBEC INC.		551.65	
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	551.65	HYPOCHLORITE
LES PTITS MOTEURS SAINTE-CROIX INC.		75.77	
270150526	ENT. & ACHATS EQUIP. LOISIRS	75.77	REMPLACEMENT TÊTE DÉBRUSSAILLEUSE
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY		107.89	
270230670	ACHATS DE VOLUMES	107.89	ACHATS VOLUMES
M.R.C. DE LOTBINIERE		15 112.30	
215000951	QUOTE-PART MRC - EVALUATION	5 883.58	QUOTE-PART D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2022 7/12
245120951	QUOTE-PART MRC - ENF. SANITAIR	9 228.72	QUOTE-PART ENFOUSSEMENT SANITAIRE 2022 7/12
MEDIAL CONSEIL SANTÉ SÉCURITÉ INC.		1 136.03	
219000499	AUTRES FRAIS - ADM (CSST, ETC)	1 136.03	FORFAIT JUILLET À DÉCEMBRE 2022
MICHEL AUMONT		1 530.43	
121111002	TAXE FONCIERE GENERALE	1 530.43	REMBOURSEMENT DE TAXES PAYÉES EN TROP 2022
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC		24 134.83	
5513871000	C.S.S.T. A PAYER	1 817.33	REMISE JUIN 2022
5513825000	RQAP A PAYER	1 299.01	REMISE JUIN 2022
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	4 183.99	REMISE JUIN 2022
5513850000	R.R.Q. A PAYER	9 188.36	REMISE JUIN 2022
5513841000	IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	865.00	REMISE JUIN 2022
5513840000	IMPOT PROVINCIAL A PAYER	6 781.14	REMISE JUIN 2022
MORENCY,SOCIÉTÉ D'AVOCATS S.E.N.C.R.L.		3 232.24	
261000412	SERV. JURIDIQUE URBANISME	1 855.41	HON. PROF. DOSSIER D'URBANISME
261000412	SERV. JURIDIQUE URBANISME	1 376.83	HON. PROF. DOSSIER D'URBANISME
MUNICIPALITE ST-EDOUARD		258.38	
222000442	SERV.RECUS ENT. MUNICIPALITES	258.38	ENTRAIDE INCENDIE AU 6648 ROUTE MARIE-VICTORIN (LE 27-04-2022)
MUZIKAL, ENCM		252.50	
270150447	ENTENTE & ACT. SPEC. - T/JEUX	252.50	ACTIVITÉ THÉÂTRE T/JEUX
NOVICOM TECHNOLOGIES INC.		211.56	
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	211.56	BATTERIE
PAGES JAUNES		140.10	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	140.10	SERVICE JUILLET 2022
POSTES CANADA		195.94	
213000321	TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	195.94	AVIS NO. 318
PRECICOM		1 379.70	
269000347	INTERNET (PLAGE & ENTR.)	1 379.70	GESTION DES COURRIELS BANQUE D'HEURES
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA		7 712.41	
5513820000	ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	1 570.27	REMISE JUIN 2022
5513816000	IMPOT FÉDÉRAL SUPPLÉMENT.	865.00	REMISE JUIN 2022
5513815000	IMPOT FEDERAL REG. A PAYER	5 277.14	REMISE JUIN 2022
SAGE ASSURANCES RENTES COLL. EN FIDUCIE		3 032.62	
5513870000	ASS. COLLECTIVES A PAYER	3 032.62	POLICE NO. 48842 JUILLET 2022
SANI-ORLÉANS INC.		9 642.09	
241200444	USINE EAU - GESTION DES BOUES	4 509.32	POMPER BASSIN DE RÉTENTION
241400445	GESTION BOUES - DEGRILLEUR	1 023.28	GESTION DES BOUES DÉGRILLEUR
241500445	GESTION BOUES - ST. POMPAGE	1 678.63	GESTION DES BOUES STATION POMPAGE
241200444	USINE EAU - GESTION DES BOUES	275.94	GESTION DES BOUES USINE D'EAU
241500521	ENTR. REPAR. - RESEAU D'EGOUTS	2 154.92	POMPER GRILLES & BOÎTES DE VANNE
SERRES LAMBERT ENR.		155.45	
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	155.45	FLEURS
STE-CROIX PHARMA INC.		212.29	
270150649	PIECES ET ACCESSOIRES - T.J.	212.29	ÉPIPEN POUR T/JEUX
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.		2 288.90	
270150690	BIENS NON DURABLE LOISIRS	60.02	ACHATS T/JEUX ATELIER CUISINE
270170959	PART. FIN. COMITE FETE ST-JEAN	-262.69	CRÉDIT ACHATS FÊTE NATIONALE 24 JUIN
270170959	PART. FIN. COMITE FETE ST-JEAN	2 384.26	ACHATS FÊTE NATIONALE 24 JUIN
270120641	BIENS NON DURABLE - C/COMM	95.64	CAFÉ
270120641	BIENS NON DURABLE - C/COMM	11.67	LAIT & CRÈME À CAFÉ
SYSTEMES SECURITE CONCEPT ENR.		385.63	
232000451	LOCATION ALARME - VOIRIE	68.82	FRAIS MODULE DE BASE DU 30-06 AU 30-09-2022
241400451	LOCATION ALARME - EAUX USÉES	68.81	FRAIS MODULE DE BASE DU 30-06 AU 30-09-2022
222000451	LOCATION ALARME - INCENDIE	68.81	FRAIS MODULE DE BASE DU 30-06 AU 30-09-2022
213000451	LOCATION ALARME - ADMINISTRAT.	68.81	FRAIS MODULE DE BASE DU 30-06 AU 30-09-2022
241200451	LOCATION ALARME - USINE E/POTA	55.19	FRAIS MODULE DE BASE DU 30-06 AU 30-09-2022
241300451	LOCATION ALARME - EAU POTABLE	55.19	FRAIS MODULE DE BASE DU 30-06 AU 30-09-2022
TELS COMMUNICATIONS INC.		239.82	
259000331	TELEPHONE/PAVILLON ET ABRI	12.49	SERVICE JUILLET 2022
241400331	TELEPHONE DEGRILLEUR 926-2612	45.47	SERVICE JUILLET 2022
259000331	TELEPHONE/PAVILLON ET ABRI	45.48	SERVICE JUILLET 2022
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	45.47	SERVICE JUILLET 2022
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	45.46	SERVICE JUILLET 2022
241300331	TELEP. - P. STE-CROIX 926-2324	45.45	SERVICE JUILLET 2022
TELS MOBILITE		541.75	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	23.49	SERVICE JUIN 2022
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	46.23	SERVICE JUIN 2022
270120331	TELEPHONE CELL. - C/COMM.	23.00	SERVICE JUIN 2022
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	58.02	SERVICE JUIN 2022
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	58.02	SERVICE JUIN 2022
270150331	TELEPHONE T/JEUX ET LOISIRS	23.53	SERVICE JUIN 2022
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	87.32	SERVICE JUILLET 2022
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	59.57	SERVICE JUILLET 2022
270120331	TELEPHONE CELL. - C/COMM.	23.00	SERVICE JUILLET 2022
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	58.02	SERVICE JUILLET 2022
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	58.02	SERVICE JUILLET 2022
270150331	TELEPHONE T/JEUX ET LOISIRS	23.53	SERVICE JUILLET 2022

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 AOÛT 2022

TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES		953.40	
213000670	PAPETERIE - FOUR, IMP. LIVRES	282.84	AGRAFES PHOTOCOPIEUR
213000527	ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT-ADM	670.56	PHOTOCOPIES DU 4-06 AU 3-07-2022
VEOLIA WATER TECHNOLOGIES CANADA INC.		1 204.06	
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	627.20	RÉACTIFS POUR ANALYSE
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	576.86	RÉACTIFS POUR ANALYSE
VIDÉOTRON LTÉE		203.40	
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	82.73	SERVICE AOÛT 2022
261000331	TELEPHONE-URBANISME	40.23	SERVICE AOÛT 2022
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	40.22	SERVICE AOÛT 2022
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	40.22	SERVICE AOÛT 2022

TOTAL : 212 097.85

COMPTES À PAYER DE JUILLET 2022

AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR		25.00	
232000494	COTISATION & ABONNEMENT VOIRIE	25.00	RENOUVELLEMENT 2022
ANNIE CÔTÉ DESIGN GRAPHIQUE		362.17	
270150341	PUB. JOURNAUX, REVUES - LOISIR	362.17	PROGRAMMATION LOISIRS ÉTÉ 2022
ASSOCIATION COMM. MUNICIPAUX DU QUÉBEC		158.10	
213000310	DEPLACEMENT & REPRE. ADM. H-V	158.10	ADHÉSION 2022 DIRECTRICE DES COMMUNICATIONS
ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES EN SÉCURIT		321.93	
222000494	COTISATION & ABON. INCENDIE	321.93	COTISATION ANNUELLE
ATELIER GENYTECH INC.		396.08	
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	185.05	INSPECTION SAAQ VÉHICULE NO. 411
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	211.03	REPLACER VALVE DE DRAIN
CENTRE CULTUREL & SPORTIF DE		100 000.00	
270130959	PART. FIN. - C/CULTUREL	100 000.00	PARTICIPATION MUNICIPALE 2022
DISTRIBUTION SPORTS LOISIRS		482.38	
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	195.17	REPLACER ANCRAGES BUTS DE SOCCER
270150649	PIECES ET ACCESSOIRES - T.J.	287.21	BALLONS MOUSSE POUR T/JEUX
ÉRIC VACHON - PETITE CAISSE		337.38	
270150310	FRAIS DE DEPLACEMENT - LOISIRS	24.98	FRAIS DE DÉPLACEMENT JUIN & JUILLET 2022
270170959	PART. FIN. COMITE FETE ST-JEAN	33.76	FIL HAUT-PARLEUR T/JEUX
270150690	BIENS NON DURABLE LOISIRS	118.35	RENCONTRES T/JEUX
270170959	PART. FIN. COMITE FETE ST-JEAN	43.75	ACHATS DIVERS FÊTE NATIONALE 24 JUIN 2022
270150649	PIECES ET ACCESSOIRES - T.J.	33.07	ACHATS DIVERS FÊTE NATIONALE 24 JUIN 2022
270170959	PART. FIN. COMITE FETE ST-JEAN	9.38	ACHATS DIVERS FÊTE NATIONALE 24 JUIN 2022
270150690	BIENS NON DURABLE LOISIRS	25.14	ACHATS DIVERS T/JEUX
270170959	PART. FIN. COMITE FETE ST-JEAN	48.95	ACHATS DIVERS FÊTE NATIONALE 24 JUIN 2022
FRANCE DUBUC - PETITE CAISSE		12.35	
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	12.35	NAPPES ACTIVITÉ PIQUE-NIQUE EN BLANC
GLS DICOM EXPRESS		11.63	
241200322	FRET, MESSAGERIE - USINE D'EAU	11.63	TRANSPORT RÉACTIFS POUR ANALYSES
HOME HARDWARE		20.68	
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	20.68	POIGNÉE ABRI BASEBALL
LES MAGASINS KORVETTE LTÉE		53.44	
270150690	BIENS NON DURABLE LOISIRS	44.25	SURPRISES T/JEUX
270150690	BIENS NON DURABLE LOISIRS	9.19	OUVRE-BOÎTE POUR ATELIERS CUISINE T/JEUX
LOCALISATION BOIS-FRANCS INC.		577.74	
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	577.74	RECHERCHE DE FUITE
M.R.C. DE LOTBINIERE		41 324.38	
219000951	QUOTE-PART MRC - ADM.	15 189.39	QUOTE-PART ADMINISTRATION GÉNÉRALE 2022 3/4
211002951	QUOTE-PART MRC - DÉVELOPPEMENT	11 022.69	QUOTE-PART DÉVELOPPEMENT - RÉPARTITION DES VERSEMENTS 2022 3/4
245120951	QUOTE-PART MRC - ENF. SANITAIR	9 228.72	QUOTE-PART ENFOUISSEMENT SANITAIRE 2022 8/12
215000951	QUOTE-PART MRC - EVALUATION	5 883.58	QUOTE-PART D'ÉVALUATION 2022 8/12
MILOT, STEPHANE		46.96	
270120641	BIENS NON DURABLE - C/COMM	14.78	ACCUEIL NOUVEL EMPLOYÉ
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	32.18	ÉTUI CELLULAIRE
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DU NORD DE		21 304.50	
252000970	PART. DEFICIT O.M.H. (10%)	21 304.50	BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2022 1/2
PG SOLUTIONS INC.		23.00	
213000414	SERV. PROF. INFORMATIQUE, ADM.	23.00	CONTRAT ENTRETIEN (SAUVEGARDE & ANTIVIRUS)
PLOMBERIE STE-CROIX INC.		65.20	
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	65.20	ADAPTEUR
PRECICOM		3 663.63	
269000347	INTERNET (PLAGE & ENTR.)	1 966.07	ROUTEUR & FRAIS DE RENOUELEMENT (3 ANS)
269000347	INTERNET (PLAGE & ENTR.)	317.86	SERVICE JUILLET 2022
269000347	INTERNET (PLAGE & ENTR.)	1 379.70	INSTALLER ROUTEUR & CONFIGURATION
SALLE DE QUILLES		390.00	
270150447	ENTENTE & ACT. SPEC. - T/JEUX	390.00	ACTIVITÉ QUILLES T/JEUX
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.		79.10	
270150690	BIENS NON DURABLE LOISIRS	24.11	ATELIERS CUISINE T/JEUX
270150690	BIENS NON DURABLE LOISIRS	54.99	ATELIERS CUISINE T/JEUX
TELUUS MOBILITÉ		221.83	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	40.77	SERVICE JUILLET 2022
211000331	TELEPHONE CELL. 906-6809	40.77	SERVICE JUILLET 2022
261000331	TELEPHONE-URBANISME	40.77	SERVICE JUILLET 2022
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	40.77	SERVICE JUILLET 2022
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	58.75	SERVICE JUILLET 2022
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES		14.68	
232000516	LOC. MAC, OUTILLAGE, EQUIPEMEN	14.68	PHOTOCOPIES DU 30-06 AU 29-07-2022

TOTAL : 169 892.16

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS # 10-2022

202-2022

SOUTIEN À LA DEMANDE AU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR L'INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE GICLEURS DU PAVILLON JOSEPH-RHÉAUME

ATTENDU l'obligation, en vigueur depuis 2015, de procéder à l'installation de systèmes de gicleurs dans les résidences privées pour aînés (rpa);

ATTENDU QUE ces exigences concrétisent une volonté gouvernementale exprimée par les ministères et les organismes concernés par la sécurité des aînés;

ATTENDU QUE le Gouvernement du Québec offre un programme d'aide financière pour l'installation d'un système de gicleurs dans les résidences privées pour aînés existantes et certifiées;

ATTENDU QUE le Pavillon Joseph-Rhéaume doit se conformer à cette nouvelle obligation et désire demander une aide financière au programme gouvernemental;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 AOÛT 2022

ATTENDU QUE le Pavillon Joseph-Rhéaume demande un soutien de la municipalité de Sainte-Croix à leur demande d'aide financière gouvernementale;

IL est proposé par Sophie Côté, appuyé par Mylène Neault, et résolu unanimement d'appuyer cette demande du Pavillon Joseph-Rhéaume afin de leur permettre l'installation obligatoire d'un système de gicleurs pour la sécurité des personnes âgées.

203-2022

DEMANDE D'ADHÉSION AU PROGRAMME DE RÉHABILITATION DE L'ENVIRONNEMENT

ATTENDU la réception d'une demande d'adhésion conforme à la réglementation au Programme de réhabilitation de l'environnement de la municipalité;

ATTENDU QU'un montant de 800 000 \$ a été attribué à ce programme;

ATTENDU QUE jusqu'à maintenant, aucun montant n'a été versé;

IL est proposé par Alex Papineau, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à verser le montant admissible au Programme de réhabilitation de l'environnement tel qu'il a été demandé.

- Lot 3 591 748, 19 400,00 \$.

204-2022

NOMINATION DE M. RENÉ BERGERON, CHEF D'ÉQUIPE

ATTENDU la résolution numéro 147-2022 concernant la création d'un nouveau poste de proposé à l'entretien des réseaux et à la voirie;

ATTENDU QU'il est requis de procéder à la nomination de M. René Bergeron à titre de chef d'équipe afin de préparer la relève et favoriser le transfert des connaissances;

IL est proposé par Mylène Neault, appuyé par Mélanie Picard, et résolu unanimement de nommer monsieur René Bergeron pour agir à titre de chef d'équipe pour la municipalité de Sainte-Croix à compter du 15 août 2022.

RÈGLEMENT N° 673-2022 CONCERNANT UN RÈGLEMENT HARMONISÉ SUR LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET LA PROTECTION DES PERSONNES ET DES PROPRIÉTÉS (RHSPPP) AUX FINS D'ABROGER LE RÈGLEMENT N° 668-2022

205-2022

ADOPTION

ATTENDU QU'il est requis d'effectuer la mise à jour de notre Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPP) numéro 668-2022;

ATTENDU QUE le présent règlement abroge le Règlement harmonisé sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RHSPPP) numéro 668-2022;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté et déposé le quatrième jour du mois de juillet 2022 le projet de règlement numéro 673-2022;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à une séance de ce conseil tenue le quatrième jour du mois de juillet 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR : Carmen Demers

APPUYÉ PAR : Sophie Côté

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le présent règlement portant le numéro 673-2022 est adopté et que ce conseil ordonne et statue ainsi qu'il suit :

QUE le règlement numéro 673-2022 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 673-2022 entrera en vigueur conformément à la loi.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 AOÛT 2022

PROJET DE RÈGLEMENT N° 674-2022 RELATIF AUX MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS

206-2022

ADOPTION

ATTENDU QUE suite à l'adoption du *Projet de loi 122, Loi visant à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs*, une municipalité peut maintenant, en vertu des dispositions prévues aux articles 431 à 433.4 du Code Municipal, adopter un règlement sur les modalités de publication de ses avis publics;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Croix désire, en vertu des dispositions de l'article 433.1 du Code municipal du Québec, adopter un règlement sur les modalités de publication de ses avis publics;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix désire modifier les modalités d'affichage de ses avis publics;

ATTENDU QUE le présent projet de règlement abroge tous règlements et toutes résolutions antérieures;

ATTENDU QUE le présent projet de règlement est déposé à la présente séance;

IL EST PROPOSÉ PAR : Mylène Neault

APPUYÉ PAR: Mélanie Picard

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le présent projet de règlement numéro 674-2022 est adopté et que ce conseil ordonne et statue de ce qui suit;

QUE le projet de règlement numéro 674-2022 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le projet de règlement numéro 674-2022 entrera en vigueur conformément à la loi.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Mylène Neault, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal présentera le règlement numéro 674-2022 relatif aux modalités de publication des avis publics.

PROJET DE RÈGLEMENT N° 675-2022 CONCERNANT LA TENUE DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

207-2022

ADOPTION

ATTENDU QU'il est requis de procéder à une mise à jour du règlement concernant la tenue des séances du conseil municipal;

ATTENDU QU'en vertu des dispositions des articles 145 et 148 du Code municipal du Québec, une municipalité locale peut par règlement régir l'endroit et le calendrier de la tenue des séances ordinaires du conseil municipal;

ATTENDU QUE le présent projet de règlement est déposé à la présente séance;

IL EST PROPOSÉ PAR : Sophie Côté

APPUYÉ PAR : Alex Papineau

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 AOÛT 2022

QUE le projet de règlement numéro 675-2022 est adopté et que ce conseil ordonne et statue de ce qui suit :

QUE le projet de règlement numéro 675-2022 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le projet de règlement numéro 675-2022 entrera en vigueur conformément à la loi.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par Sophie Côté, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal présentera le règlement numéro 675-2022 relatif à la tenue des séances du conseil municipal.

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

208-2022

COMPTES À PAYER

IL est proposé par Alex Papineau, appuyé par Sophie Côté, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

SALAIRE DE JUILLET 2022

SALAIRES BRUTS DU 26 JUIN AU 23 JUILLET 2022	ADMINISTRATION (DIRECTION)	0.00
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE LA MAINTENANCE	1 095.74
	AVANTAGES SOCIAUX	101.40
	SOUS-TOTAL	1 197.14

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S) DE JUILLET 2022

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	0.00
	TOTAL	1 197.14

COMPTES PAYÉS DE JUILLET 2022 – RATIFICATION

BUOPRO CITATION INC.	8.25	
270148670 PAPERIE, FOURN. & IMPR.LIVRE	8.25	POCHETTES PLASTIQUES
HYDRO-QUEBEC	3 438.95	
270180681 ELECTRICITE - ARENA 748754	3 438.95	SERVICE MI-JUIN À MI-JUILLET 2022
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	4 451.22	
551329000 T.P.S. A PAYER (FEDERAL)	6 110.42	REMISE TPS-TVQ AVRIL, MAI & JUIN 2022
551339000 T.V.Q. A PAYER	12 190.60	REMISE TPS-TVQ AVRIL, MAI & JUIN 2022
541399600 R.T.I. A RECEVOIR (T.V.Q.)	-9 271.71	REMISE TPS-TVQ AVRIL, MAI & JUIN 2022
541399500 C.T.I. A RECEVOIR (T.P.S.)	-4 578.09	REMISE TPS-TVQ AVRIL, MAI & JUIN 2022
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	41.67	
551385000 R.R.Q. A PAYER	23.80	REMISE JUIN 2022
551387100 C.S.S.T. A PAYER	6.49	REMISE JUIN 2022
551382000 ROAP A PAYER	3.89	REMISE JUIN 2022
551386000 R.A.M.Q. A PAYER	7.49	REMISE JUIN 2022
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	9.46	
551382500 C.A.C. A PAYER (SANS ASS. COL.)	9.46	REMISE JUIN 2022
SAGE ASSURANCES RENTES COLL. EN FIDUCIE	268.60	
551387000 ASS. COLLECTIVE A PAYER	268.60	POLICE NO. 48842 JUILLET 2022
SANI-ORLÉANS INC.	507.04	
270160522 ENTR. & REPARATION- BATIMENT	507.04	POMPER GRILLES ET BOÎTES DE VANNE
SERVICE PROXION QUÉBEC INC.	143.72	
270165516 LOCATION D'EQUIPEMENTS- ARENA	143.72	DÉSINFECTION SALLES DES JOUEURS 11/12
TELUUS COMMUNICATIONS INC.	109.23	
270125331 TELEPHONE ET CELLULAIRE	109.23	SERVICE JUILLET 2022
TELUUS MOBILITÉ	116.04	
270125331 TELEPHONE ET CELLULAIRE	58.02	SERVICE JUIN 2022
270125331 TELEPHONE ET CELLULAIRE	58.02	SERVICE JUILLET 2022
TERMINIX CANADA	300.57	
270160522 ENTR. & REPARATION- BATIMENT	300.57	ENTRETIEN SALLE DE BAIN JUILLET À SEPTEMBRE 2022

TOTAL : 9 394.75

COMPTES À PAYER DE JUILLET 2022

GROUPE INTERVENTION SANTÉ INC.	300.00	
270170454 FORMATION, COURS DU PERSONNEL	300.00	FORMATION HYGIÈNE ALIMENTAIRE
MUNICIPALITE DE SAINTE-CROIX	90 019.00	
5513401000 PART. FINANCIERE- MUNICIPALITE	90 019.00	AJUSTEMENT DÉFICIT RÉEL 2021
TELUUS MOBILITÉ	140.08	
270125331 TELEPHONE ET CELLULAIRE	140.08	SERVICE JUILLET 2022

TOTAL : 90 459.08

209-2022

ENGAGEMENT DE M. JEAN-BASTIEN MOQUIN, PRÉPOSÉ À LA MAINTENANCE CENTRE ET LOISIRS

ATTENDU la résolution numéro 154-2022 concernant la création d'un nouveau poste de préposé à la maintenance centre et loisirs;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 AOÛT 2022

ATTENDU QU'il est requis de procéder à l'engagement de M. Jean-Bastien Moquin à titre de préposé à la maintenance centre et loisirs afin de préparer la relève, favoriser le transfert des connaissances et pour permettre d'offrir un horaire de travail réduit aux employés ayant fait une demande de retraite progressive;

IL est proposé par Mélanie Picard, appuyé par Sophie Côté, et résolu unanimement d'engager M. Jean-Bastien Moquin pour agir à titre de préposé à la maintenance centre et loisirs.

Début de l'emploi : 15 août 2022

Rémunération : Échelon 2

Que ses tâches et responsabilités sont principalement celles contenues à l'offre d'emploi publiée à l'ouverture de ce poste et plus amplement détaillées à la résolution numéro 154-2022, laquelle est intégrée à la convention collective en vigueur.

VOIRIE

RÉFECTION RUE HAMEL

210-2022

DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 2 (9151-3010 QUÉBEC INC.)

ATTENDU la résolution numéro 074-2022;

IL est proposé par Carmen Demers, appuyé par Mélanie Picard, et résolu unanimement de payer à 9151-3010 Québec inc. (Les Entreprises Delorme) la somme de 609 211,96 \$ relativement aux travaux de réfection à la rue Hamel selon la recommandation de CHG Groupe Conseil datée du 22 juillet 2022.

211-2022

HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 11 (GROUPE CONSEIL CHG INC.)

ATTENDU la résolution numéro 051-2021;

IL est proposé par Sophie Côté, appuyé par Alex Papineau, et résolu unanimement de payer à la firme Groupe Conseil CHG inc. la somme de 2 466,88 \$ pour la contribution financière à titre de compensation aux milieux humides et hydriques concernant le projet de réfection de la rue Hamel, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 18033-14 datée du 06 juillet 2022.

212-2022

HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 12 (GROUPE CONSEIL CHG INC.)

ATTENDU les résolutions numéros 131-2018 et 122-2020;

IL est proposé par Mylène Neault, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement de payer à la firme Groupe Conseil CHG inc. la somme de 16 012,46 \$ pour les plans, devis et la surveillance des travaux concernant le projet de réfection de la rue Hamel, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 18033-13 datée du 05 juillet 2022.

RANG SAINT-CHARLES

213-2022

ACCEPTATION DES TRAVAUX ET PAIEMENT

IL est proposé par Mélanie Picard, appuyé par Sophie Côté, et résolu unanimement d'accepter les travaux de resurfacement selon la recommandation du directeur des travaux publics, et d'autoriser le paiement d'une somme de 104 834,15 \$ à Construction B.M.L., Division de Sintra inc., tel que plus amplement détaillée à la facture numéro 2770517 datée du 08 juillet 2022 aux termes du contrat intervenu entre les parties le 28 mars 2022.

RAPIÉÇAGE MÉCANIQUE DES CHEMINS ET RANGS

214-2022

ACCEPTATION DES TRAVAUX ET PAIEMENT

IL est proposé par Alex Papineau, appuyé par Mylène Neault, et résolu unanimement d'accepter les travaux de rapiéçage mécanique des chemins et rangs selon la recommandation du directeur des travaux publics, et d'autoriser le paiement d'une somme de 92 564,67 \$ à 9180-6778 Québec inc. (Pavco) tel que plus amplement détaillée à la facture numéro 8786 datée du 30 juin 2022 aux termes du contrat intervenu entre les parties le 25 mars 2022.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 AOÛT 2022

LIGNAGE DES CHEMINS ET RANGS

215-2022

ACCEPTATION DES TRAVAUX ET PAIEMENT

ATTENDU la résolution numéro 076-2022;

IL est proposé par Carmen Demers, appuyé par Mélanie Picard, et résolu unanimement d'accepter les travaux de lignage des chemins et rangs selon la recommandation du directeur des travaux publics, et d'autoriser le paiement d'une somme de 11 251,50 \$ à Durand Marquage et associé inc. tel que plus amplement détaillée à la facture numéro 1058 datée du 14 juillet 2022.

SÉCURITÉ DANS LES RUES MUNICIPALES

216-2022

CONTRAT DE GRÉ À GRÉ – ACHAT DE DEUX FEUX DE SIGNALISATION ROUTIÈRE AU DEL

➤ Trafic Innovation inc. 11 338,84 \$

Le prix indiqué inclut toutes taxes.

IL est proposé par Sophie Côté, appuyé par Alex Papineau, et résolu unanimement d'accepter l'offre reçue et d'accorder le contrat d'achat pour deux feux de signalisation au DEL, modèles FRCR-L recto et FRCR-L recto-verso, à Trafic Innovation inc. pour le prix de 11 338,84 \$, incluant toutes taxes, selon l'offre présentée.

D'autoriser d'affecter ladite dépense nette de 10 353,87 \$ du poste budgétaire 59-11075-000 « surplus non affecté général » au poste budgétaire 03-41100-000 « surplus accumulé non affecté général ».

HYGIÈNE DU MILIEU

ÉMISSAIRES RUE BARBIN ET AUGER

217-2022

HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 3 (GROUPE CONSEIL CHG INC.)

ATTENDU les résolutions numéros 064-2021 et 065-2021;

IL est proposé par Mylène Neault, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement de payer à la firme Groupe Conseil CHG inc. la somme de 11 210,06 \$ pour l'élaboration d'une demande d'autorisation et la caractérisation du milieu des émissaires des rues Barbin et Auger, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 20119-3 datée du 05 juillet 2022.

ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

218-2022

HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 6 (WSP CANADA INC.)

ATTENDU la résolution numéro 238-2015;

IL est proposé par Mélanie Picard, appuyé par Sophie Côté, et résolu unanimement de payer à WSP Canada inc. la somme de 7 841,30 \$ concernant la réalisation d'une étude de solution ainsi que les plans et devis au projet d'assainissement des eaux usées, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 1113684 datée du 10 juin 2022.

Madame Sophie Côté se retire de la réunion du conseil à 19 : 46 heures en raison d'intérêts au prochain sujet.

AMÉNAGEMENT/URBANISME/DÉVELOPPEMENT

DÉROGATION MINEURE

219-2022

DOSSIER M. MICHEL HAMEL, LOT 6 407 232

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 AOÛT 2022

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de monsieur Michel Hamel pour une dérogation mineure, lot 6 407 232, visant à permettre la construction d'un garage isolé engendrant des non-conformités au *Règlement de zonage 389-2007* actuellement en vigueur;

ATTENDU QUE l'article 7.2.3 *Nombre et superficie des bâtiments accessoires* prescrit que, dans les zones à l'extérieur du périmètre urbain, la superficie maximale autorisée en bâtiments accessoires est de 250 mètres carrés;

ATTENDU QUE la demande vise à autoriser la construction d'un garage isolé d'une superficie de 223 mètres carrés en plus d'un garage privé attaché d'une superficie de 68 mètres carrés, pour une superficie totale en bâtiments accessoires de **291 mètres carrés**, étant ainsi dérogatoire de 41 mètres carrés;

ATTENDU QUE l'article 7.2.4 *Normes d'implantation particulière lorsque le bâtiment complémentaire isolé est un garage* prescrit que la hauteur maximale ne doit pas excéder celle du bâtiment principal, et ce, jusqu'à concurrence de 6 mètres dans la partie la plus élevée;

ATTENDU QUE la demande vise à autoriser la construction d'un garage isolé d'une hauteur de **8 mètres**, n'excédant pas la hauteur du bâtiment principal, étant ainsi dérogatoire de 2 mètres;

ATTENDU QUE la demande est faite de bonne foi;

ATTENDU QUE la demande ne porterait pas atteinte à la jouissance des propriétés voisines;

ATTENDU QUE l'application de la réglementation en vigueur n'a pas nécessairement pour effet de porter de causer un préjudice sérieux au demandeur;

ATTENDU QUE les objectifs du plan d'urbanisme sont respectés;

Le conseil municipal prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

Le conseil donne audience à tout intéressé présent désirant se faire entendre ainsi qu'à la consultation écrite par un avis public affiché le cinquième jour de juillet 2022.

Après délibérations, il est proposé par Mélanie Picard, appuyé par Alex Papineau, et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure sur le lot 6 407 232.

Madame Mylène Neault se retire de la réunion du conseil à 19 : 47 heures en raison d'intérêts au prochain sujet.

220-2022

DOSSIER M. CÉDRICK BOULAY ET MME CYNTHIA PAQUET, LOT 5 376 529

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de monsieur Cédric Boulay et madame Cynthia Paquet, lot 5 376 529, visant à permettre la construction d'un garage isolé engendrant une non-conformité au *Règlement de zonage 389-2007* actuellement en vigueur;

ATTENDU QUE l'article 9.1 *Cour avant* prescrit que les bâtiments complémentaires de type garage isolé sont exclus des constructions pouvant être implantée en cour avant;

ATTENDU QUE les garages isolés peuvent uniquement être implantés en cour latérale et en cour arrière tel que prescrit aux articles 9.2 *Cour latérale* et 9.3 *Cour arrière*;

ATTENDU QUE la demande vise à autoriser la construction d'un garage isolé empiétant sur la cour avant de **2,74 mètres**, étant ainsi dérogatoire de 2,74 mètres;

ATTENDU QUE la demande est faite de bonne foi;

ATTENDU QUE la demande ne porterait pas atteinte à la jouissance des propriétés voisines;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 AOÛT 2022

ATTENDU QUE l'application de la réglementation en vigueur a pour effet de porter un préjudice sérieux aux demandeurs;

ATTENDU la distance de la construction projetée de la route;

ATTENDU QUE la construction n'est pas visible de la route en raison du boisé en cour avant;

ATTENDU la présence de contraintes naturelles;

ATTENDU QUE les objectifs du plan d'urbanisme sont respectés;

Le conseil municipal prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

Le conseil donne audience à tout intéressé présent désirant se faire entendre ainsi qu'à la consultation écrite par un avis public affiché le cinquième jour de juillet 2022.

Après délibérations, il est proposé par Mélanie Picard, appuyé par Alex Papineau, et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure sur le lot 5 376 529.

Mesdames Sophie Côté et Mylène Neault reviennent à la réunion du conseil à 19 : 48 heures.

VARIA

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS

221-2022

PROTOCOLE D'ENTENTE – MODIFICATION À L'ANNEXE 2

ATTENDU la résolution municipale numéro 140-2011 et la résolution du Centre de services scolaires des Navigateurs numéro CC-10-11-083 concernant le protocole d'entente d'échanges de services et d'utilisation d'immeubles et d'équipements intervenu entre les parties en 2011;

ATTENDU QU'il est requis de mettre à jour l'annexe 2, partie B, soit la liste des organismes reconnus par la municipalité;

IL est proposé par Carmen Demers, appuyé par Mylène Neault, et résolu unanimement de procéder à ladite mise à jour afin de reconnaître les organismes suivants à l'annexe 2, partie B :

- Club de patinage artistique de Sainte-Croix inc.
- Théâtre de Lotbinière inc.
- Les Harmoniques de Sainte-Croix inc.

222-2022

ZONE DE MARCHÉ POUR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE LA MENNAIS

CONSIDÉRANT QUE la sécurité des enfants est une réelle priorité du conseil municipal de Sainte-Croix;

CONSIDÉRANT la demande du conseil municipal au Centre de services scolaire des Navigateurs à l'effet de modifier la zone de marche pour les élèves de l'école primaire La Mennais afin d'offrir le transport scolaire pour les écoliers demeurant à l'Est et au Sud de l'intersection des rues Principale et Laurier;

ATTENDU la décision du Centre de services scolaires des Navigateurs après étude et discussion de refuser notre demande de révision des zones considérées à risque dans notre municipalité;

ATTENDU QUE pour les secteurs considérés à risques mentionnés, il y a 29 élèves inscrits pour l'année scolaire 2022/2023 au tarif de 250\$ par élève présentement en vigueur pour une demande de place vacante au transport scolaire;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 AOÛT 2022

IL est proposé par Mélanie Picard, appuyé par Sophie Côté, et résolu unanimement d'autoriser une exemption des frais aux familles car ceux-ci seront assumés par la municipalité afin d'offrir le transport scolaire aux élèves des secteurs considérés à risque à l'Est et au Sud de l'intersection des rues Principale et Laurier, selon une liste qui sera transmise pour les inscriptions 2022/2023.

CHAMBRE DE COMMERCE DE LOTBINIÈRE

223-2022

ADHÉSION

ATTENDU QUE la Chambre de commerce de Lotbinière est un organisme à but non lucratif ayant à cœur le développement de notre région;

ATTENDU QUE la Chambre de commerce souhaite obtenir l'appui des 18 municipalités de sa région par leur adhésion à son membership annuel;

ATTENDU QUE leur mission est de rassembler le milieu des affaires en une voix forte, afin de développer un environnement d'affaires dynamique, innovant et concurrentiel;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire contribuer à la mission de faire découvrir notre région, nos entrepreneurs et d'encourager l'achat local;

IL est proposé par Mylène Neault, appuyé par Alex Papineau, et résolu unanimement de nommer M. Stéphane Dion, maire et Mme Mélanie Picard, conseillère et mairesse suppléante à devenir membre de la Chambre de commerce de Lotbinière.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

224-2022

URLS CHAUDIÈRE-APPALACHES

ATTENDU la demande de l'Unité Régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches (URLS) concernant un appui financier pour deux jeunes athlètes de la municipalité qui participent à la 55^e Finale des Jeux du Québec de la Chaudière-Appalaches;

ATTENDU QUE ces athlètes doivent payer un coût pour participer à ces jeux;

ATTENDU QUE le conseil municipal désire contribuer à la réussite et au développement des jeunes dans les activités sportives;

IL est proposé par Mylène Neault, appuyé par Carmen Demers, et résolu unanimement de payer à l'URSL Chaudière-Appalaches la somme de 100 \$ par athlète de la municipalité qui participe aux Jeux du Québec pour un total de 200 \$.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC ET LES QUESTIONS REÇUES SUR FACEBOOK

- Aucune question reçue

225-2022

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL est proposé par Sophie Côté, appuyé par Mylène Neault, et résolu unanimement de lever la présente séance à 19 : 53 heures.

Stéphane Dion, Maire

Christiane Couture, directrice générale
adjointe et greffière-trésorière adjointe

Je, Stéphane Dion, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.